

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-BERNARD du 5 SEPTEMBRE 2016 à 19h30**

**Etaient présents** : M. Bernard REY, Maire, Mmes Sandrine TESTAS, Katia PERRET, M. Francis BLOCH, M. Pierre-Louis BALLET, Adjoints au Maire.

MMES Audrey BLANC-MONOT, Evelyne DOY, Françoise EYRAUD, MM. Jean BARTHOMEUF, Gérard LEFEBVRE, Florent PATIN, Peter WATSON, Conseillers municipaux.

**Absents excusés** : Marie LABROSSE (pouvoir donné à Francis BLOCH), Josette GUERRIER, Pascale LABART

**Secrétaire de séance** : P-L BALLET

**Convocation faite le** : 30 AOUT 2016

**publiée le** : 30 AOUT 2016

Le procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2016 est approuvé, après amendements, à 9 voix POUR et 4 abstentions.

M. le Maire demande l'inscription à l'ordre du jour d'un point supplémentaire :

- la désignation d'un référent Transports auprès de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité d'inscrire ce point à l'ordre du jour.

<b>I – DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CGCT</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------

M. le Maire présente les quatre décisions du maire qu'il a pris dans le cadre de ses délégations :

- DM2016\_01 : Conclusion et signature du marché public avec l'Ets PUISSANT de Bourgoin Jallieu (38) pour le remplacement de l'installation de chauffage / climatisation de la mairie, pour un montant de 39 148 € HT.

- DM2016\_02 : décision modificative n°1 du budget : changement d'imputation comptable à la demande de la trésorerie :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Réseaux câblés	21533		16 000 €			
Bâtiments et Installations		/		2041582	222	16 000 €
<b>Solde</b>	0 €			0 €		

- DM2016\_03 : décision modificative n°2 du budget : changement d'imputation comptable à la demande de la Trésorerie pour les poteaux d'éclairage public du Bourguignon :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Autres réseaux	21538	305	6 600 €			
Bâtiments et Installations		/		2041582		6 600 €
<b>Solde</b>	0 €			0 €		

- DM2016\_04 : décision modificative n°3 du budget :

Intitulé	Diminution sur crédits déjà alloués			Augmentation de crédits		
	Compte	Opération	Montant	Compte	Opération	Montant
<b>INVESTISSEMENT</b>						
Bâtiments scolaires				21312		600 €
Autres immobilisations corporelles	2188	/	600 €			
Etude Chauffage Clim mairie				2031	310	840 €
Travaux Chauffage Clim mairie	2313	310	840 €			
<b>Solde</b>	0 €			0 €		

## II – POINT SUR LES FINANCES

M. P. WATSON fait le point sur les huit premiers mois d'exécution budgétaire.

Concernant les dépenses de fonctionnement, les dépenses réalisées sont inférieures aux dépenses budgétées. Sont à noter quelques dépassements sur certains comptes (consommation d'eau, entretien du matériel roulant)

Concernant les recettes de fonctionnement, les recettes encaissées sont à ce jour inférieures aux recettes prévues au budget. Les montants des dotations n'étant pas connus à la date du vote du budget, ces montants ont été estimés. Le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) sera moins important que prévu (représentant une perte de 3 000 €)

## III – PARC NATUREL REGIONAL DE LA DOMBES

Dans un courrier du 8 août 2016, le Président du Conseil Régional, Laurent WAUQUIEZ, et le Président du Conseil Départemental de l'Ain, Damien ABAD, abandonnent le Parc Naturel Régional de la Dombes sous sa forme actuelle, au profit d'une autre structure : un contrat de territoire.

De nombreux conseillers municipaux regrettent cette décision. M. le Maire et M. Francis BLOCH feront part de la position de la commune de St Bernard lors de la prochaine réunion qui se tiendra le 15 septembre prochain.

## IV – URBANISME – PRESENTATION TRAME VERTE ET TRAME BLEUE

Présentation faite par M. Francis BLOCH du projet réalisé avec l'Atelier du Triangle. L'objectif est de proposer des orientations paysagères, qui seront intégrées dans le PLU de la commune, afin de préserver l'environnement et les paysages de St Bernard.

Il est demandé aux élus de travailler sur ce projet, et de faire des propositions.

## **V – POINT SUR LES TRAVAUX**

- Enfouissement des réseaux au Bourguignon :

Les travaux vont se terminer : le transformateur sera démolé dès qu'il aura été dépollué, les deux poteaux restants seront enlevés.

- Les travaux de remplacement de l'installation de chauffage / climatisation de la mairie sont terminés.
- A l'école, les travaux de réfection de peinture d'une salle de classe sont finis, l'installation d'une baie vitrée également.
- Les bacs de tri de l'Avenue des Helvètes seront transférés Chemin du Carre le 9 septembre. L'installation des bacs enterrés aura lieu courant septembre.
- Concernant l'espace multi-loisirs : l'analyse des offres pour le choix d'un maître d'œuvre est en cours (12 dossiers ont été reçus)
- Projet de sécurisation de l'école : des devis sont en cours pour équiper l'école d'un système de contrôle des entrées et sorties par l'installation d'un visiophone
- Le projet d'extension de la cantine est à l'étude

## **VI – POINT SUR L'ECOLE**

Effectifs de l'école : 134 élèves. La rentrée s'est bien passée.

Les travaux prévus cet été ont été réalisés.

De nouvelles mesures de sécurité sont à mettre en place en raison du plan Vigipirate Alerte Attentat.

## **VII – MODIFICATION DE LA COMPOSITION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité l'intégration dans la commission Relation avec l'habitant, Communication, Jeunesse, Conseil Municipal des Jeunes de : Mme E. DOY, Mme A. BLANC-MONOT et M. G. LEFEBVRE.

## **VIII – TOURNAGES EN SAONE VALLEE**

Un film a été tourné cet été sur la commune (château, place de l'église) par drone pour l'Office du Tourisme Ars Trévoux.

Un tournage aura également lieu sur la Saône Vallée pour l'émission des Racines et des Ailes.

## **IX – REFERENT TRANSPORT**

Le conseil municipal désigne, à l'unanimité, M. Francis BLOCH comme référent transport de la commune auprès de la CCDSV.

## **X – QUESTIONS DIVERSES**

⇒ Transports

Modification des lignes Saônibus : la ligne 1 passera par l'Avenue des Helvètes. Création de la ligne 2 (de Misérieux-Cibeins à Anse), et de la ligne 3 (de Trévoux Fétans à St Germain au Mont d'Or) Création de 3 lignes à la demande (Lignes A, B et C)

Les plans et horaires sont disponibles en mairie, et sur le site internet. Les tickets de bus peuvent être achetés à l'épicerie Vival.

⇒ Information legs

La commune est bénéficiaire pour 50 % d'un contrat d'assurance vie souscrit par Mlle PERRAYON, décédée en février 2016, pour un montant de 67 827.21 €. Avant d'accepter ce legs, M. le Maire vérifiera que ce legs n'est pas assorti de charges ou de conditions.

⇒ Devanture local ex-mairie

M. le Maire demande aux élus de réfléchir sur le type de devanture qu'ils souhaiteraient pour le local du rez-de-chaussée de l'ex-mairie.

⇒ Chenilles Processionnaires et Ambroisie

Un nouveau flyer sera réalisé pour informer et sensibiliser les spinosiens sur leurs dangers.

⇒ Fibre optique

Le déploiement sur la commune est toujours prévu en 2017.

⇒ Eaux pluviales

Des travaux seront réalisés au début du Chemin du Four à Pain pour éviter le ruissellement des eaux pluviales chez un particulier.

⇒ Cimetière

Un nouveau règlement du cimetière sera pris par arrêté du maire : il s'agira d'un seul règlement regroupant l'ancien et le nouveau cimetière, mettant fin aux règles spécifiques du cimetière paysager. Des procédures seront lancées pour la reprise des concessions abandonnées.

⇒ DIF élus

Les élus bénéficieront à partir de janvier 2017 d'un droit individuel de formation de 20 h par an.

⇒ CCAS

Le repas du CCAS aura lieu le samedi 3 décembre (offert aux personnes de plus de 70 ans) Le spectacle intercommunal aura lieu en février 2017.

⇒ Demandeurs d'emploi

Au mois d'août : 52 demandeurs d'emploi sur la commune.

⇒ Canicule

La municipalité a été attentive aux personnes fragiles pendant cette période. Seules deux personnes ont demandé à être suivies.

⇒ Spinosa

M. le Maire donne son accord à l'association Spinosa pour nettoyer les grilles de protection des vitraux de l'église, dans la mesure où cela soit fait rapidement pour éviter tout vandalisme sur les vitraux.

⇒ Rétro-Planning finances

M. P. WATSON fera parvenir aux élus le rétro-planning pour la préparation du budget 2017.

⇒ Etudes surveillées

Certains jours il n'y a que 8 enfants à l'étude. Pour que l'étude soit rentable il faut 10 enfants par jour.

⇒ Espaces verts

Le fauchage de l'espace vert situé devant le lotissement de la Plaisance doit être réalisé pour partie par la commune et HBVS. Sur le terre-plein central de l'Avenue Valadon, une réflexion est en cours pour enlever la végétation, l'entretien de cet îlot étant dangereux pour les agents communaux avec le passage des véhicules.

⇒ Vide-Greniers organisé par Spinos'Animation le 11/09

⇒ Le 18/08 : passage du Comité départemental de fleurissement

⇒ Lettre d'info des élus de l'opposition

M. le Maire réagit sur sa mise en cause dans la gestion de l'urbanisme, et sur les propos qui sous-entendent qu'il ferait de l'urbanisme à géométrie variable. Ce document étant diffusé au public, il indique qu'il va demander l'avis du juge.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

**Prochain conseil municipal : Lundi 3 octobre 2016 à 19h30.**